

# LA HAUTE-MEUSE...

## transparente

Bulletin trimestriel d'information • n°106 • décembre 2021

### EXPOSITION

## SANTÉ DE NOS RIVIÈRES : EN PÉRIL ?

GODINNE, DU 31 JANVIER AU 13 MARS  
ANIMATIONS ET VISITES LIBRES SUR RÉSERVATION



## Sommaire

### Actualité

- Le Burnot sous le feu des projecteurs
- Les renouées asiatiques face aux inondations

### Synthèse

- Les pesticides mis de côté en agriculture

### Agenda

- « Santé de nos rivières : en péril ? »
- Journées Wallonnes de l'Eau 2022 : Animations gratuites pour les écoles

Chers lecteurs,

Ce bulletin d'information de décembre clôture une fin d'année à nouveau chamboulée par la crise sanitaire. Cela ne nous empêchera pas de continuer à vous parler de rivière et notamment du Burnot ! Affluent direct de la Meuse, ce cours d'eau a récemment bénéficié d'un coup de projecteur au travers notamment du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse pour lequel nous sommes porteur d'une fiche projet et d'un livre qui lui a été consacré par un photographe local.

Vous retrouverez aussi dans ce bulletin une invitation à visiter l'exposition : « Santé de nos rivières : en péril ? » déjà mentionnée dans le numéro de juin. Celle-ci s'installera à la Vieille Ferme de Godinne dès le 31 janvier pour une durée de six semaines. Cette exposition, de qualité, mérite réellement le détour. Partagée entre un espace « adulte » et une partie « enfants », elle bénéficiera d'animations gratuites pour lesquelles les écoles peuvent s'inscrire jusqu'au 20 janvier.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches et une agréable lecture de ce bulletin.

Jean-Marc Van Espen, Président du CRHM

## Actualité

### LE BURNOT SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Cela fait quelques temps maintenant qu'une attention particulière est donnée par plusieurs acteurs locaux sur cet affluent de la Meuse s'écoulant sur les communes de Mettet et Profondeville. Le Burnot devient donc le sujet de toute une série d'actions de terrain et de promotion méritant de cette manière de s'y attarder !

#### UNE COLLABORATION AVEC LE GAL DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE



Dès 2016, une série de citoyens ont souhaité au travers d'une fiche projet du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse que cette rivière soit préservée et mise en valeur. Le travail a débuté avec une première action permettant l'inondation temporaire de prairies par les eaux du Burnot à Saint-Gérard lors de périodes pluvieuses. Une deuxième action a permis la mise en lumière de la source Saint-Pierre avec l'aide de la Commune de Mettet et d'un groupe de jeunes du Service Civil International que nous avons encadré au sein du parc de l'Abbaye de Brogne.

Cette balade de 3,2 km se parcourt en autonomie en téléchargeant la brochure didactique/topoguide sur notre site internet : <https://www.crhm.be/documentation-sensibilisation/balades> ou en consultant notre bulletin d'information de décembre 2020. Des exemplaires papiers gratuits peuvent vous être transmis sur demande.

C'est ensuite grâce à la récolte de nombreuses informations locales qu'est né le parcours didactique « Ici c'est cool... le Burnot » en 2018 sous la houlette du Contrat rivière Haute-Meuse et qui depuis a déjà permis la guidance de nombreux groupes scolaires et familiaux lors des Journées Wallonnes de l'Eau ou du Festival 100% Rural notamment.

#### UNE EXPOSITION QUI DÉBOUCHE SUR UN LIVRE

L'opportunité de rencontrer les habitants locaux a abouti également à la mise en place d'une exposition photographique sur la rivière au fil des quatre saisons reprenant une trentaine de clichés de Michel Fautsch... voisin de la rivière. Cette exposition a déjà été installée dans différentes institutions et est disponible sur réservation auprès du Contrat de rivière Haute-Meuse.

Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, Michel a également compilé ses impressions, son ressenti sur la rivière pendant



Vous cherchez un beau cadeau à placer sous le sapin ? Le livre de Michel Fautsch est disponible au prix de 25€ dans les bonnes librairies namuroises, en commande dans les autres et sur le site [www.editionsnamuroises.be](http://www.editionsnamuroises.be)



cinq ans de pérégrinations au travers d'un très beau livre « Un matin, dans la rivière, j'ai pleuré ». On y retrouve une belle cohésion entre photographies et textes. On y dévoile ainsi la richesse de la faune et flore locales mais également les dommages et risques que causent certains actes, certaines pressions sur le cours d'eau. Rien n'est caché, les intérêts jouxtent les atteintes dans le but de refléter au mieux le tracé du Burnot et d'inciter à sa préservation et sa revalorisation.



L'auteur du livre a pu se rendre compte du travail quotidien des chargés de mission du Contrat de rivière Haute-Meuse. Sur les 134 atteintes répertoriées il y a 7 ans sur le Burnot, 40 ont été résolues, pour un total de 74 atteintes encore présentes en 2021 lors de notre dernier inventaire de terrain. (Photo : M. Fautsch)

## EN CONCLUSION

Les actions citées ci-avant ont permis de fédérer différents partenaires ayant les mêmes objectifs autour de la rivière donnant de cette manière une certaine visibilité au Burnot.

C'est ainsi que plusieurs reportages télévisés ont eu lieu autour de la rivière tels que les émissions « Printemps Grandeur Nature » (1/04/2017) ou « Quel Temps » (17/05/2021) de la RTBF qui sont toujours visionnables sur Auvio.

Inutile de dire qu'il y a encore du travail autour des atteintes à résoudre pour permettre à ce cours d'eau de retrouver la dynamique naturelle qu'il mérite, mais force est de constater qu'une mobilisation citoyenne s'est installée au chevet de cette rivière. Cet élan de conscientisation autour du Burnot sera-t-il un élément déclencheur à sa préservation collective ? Nous pouvons l'espérer.



Le nettoyage de la Fontaine du Burnot située en zone de source était la dernière Opération Rivière Propre que nous avons menée avec des bénévoles cette année. Cette action réalisée le 6 novembre a permis d'éliminer une belle quantité de déchets parfois présente depuis de nombreuses années. (insecticides, engrais, câbles électriques, électro-ménagers, canettes...) (Photo : V. Gouttebarger)

## JONAS GERKENS, AMBASSADEUR DE LA CAMPAGNE « ICI COMMENCE LA MER »

La Belgique dispose non seulement d'un skipper talentueux avec Jonas Gerkens mais aussi d'un magnifique ambassadeur pour protéger nos mers et océans. Soulignons sa magnifique performance lors de la Transat Jacques Vabre qu'il a dernièrement terminée à la 4e position après



© BenjaminSellierWind4prod



© BenjaminSellierWind4prod

22 jours en mer (du 7 au 29 novembre). Incroyable pour une première participation et une blessure avant la course. Il disposait d'un tout nouveau bateau qui au niveau de son spy (la grande voile déployée lorsque le vent vient de l'arrière et que le bateau se fait pousser) était floquée du logo « Ici commence la mer ». Merci à lui de soutenir la SPGE, les 14 Contrats de rivière, les Organismes d'assainissement agréés et les Communes wallonnes dans cette campagne de sensibilisation.

## LES RENOUÉES ASIATIQUES FACE AUX INONDATIONS



La renouée du Japon. Plante invasive, hélas, bien répandue en Belgique

En ce mois de juillet 2021, la Belgique a connu ses pires inondations depuis fort longtemps. Tout le monde a pu voir des images montrant l'ampleur des dégâts, notamment dans les vallées de la Vesdre, de l'Ourthe et, sur notre bassin dans la vallée du Samson.

Par contre, très peu de personnes sont au courant qu'une plante exotique envahissante a profité des débordements des différents cours d'eau pour s'installer dans des lieux où elle n'était pas encore présente. Cette plante, c'est la renouée du Japon.

Très fréquente le long des routes, du chemin de fer et le long de certains cours d'eau, cette espèce exotique envahissante (EEE) est extrêmement difficile à gérer une fois installée. En effet, ses rhizomes peuvent s'accroître de 1 m par an et peuvent s'étaler latéralement sur plus de 5 m autour des tiges aériennes. Ils s'enfoncent jusqu'à 2 m de profondeur dans le sol, parfois plus (terres de remblais). Le moindre petit fragment de rhizome peut ensuite donner naissance à une nouvelle plantule.

Il était donc primordial de repérer les zones où des fragments de rhizomes ont été transportés et laissés sur place lorsque les cours d'eau sont rentrés dans leurs lits.



Un petit bout de rhizome suffit pour démarrer une nouvelle population

C'est le cas de la vallée du Houyoux, sur les communes de La Bruyère et de Namur. Plusieurs populations installées de longue date sur les berges du Houyoux, dans la partie amont du cours d'eau ont été arrachées par la puissance du cours d'eau, sorti de son lit. Ces fragments arrachés se sont déposés en aval, et sont restés coincés là lors de la décrue du cours d'eau.

Sur plusieurs centaines de mètres, de nombreux fragments de rhizomes se sont déposés sur les berges et parfois aussi dans la plaine alluviale. En quelques semaines, on a vu apparaître de nouvelles pousses. Celles-ci nous ont été signalées par la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère que nous remercions pour cette observation.

Afin d'éviter un envahissement total de la zone par la renouée, un arrachage précoce a été effectué avec l'aide des bénévoles de la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère et avec l'aide de la Ville de Namur, qui a mis à disposition un conteneur pour laisser pourrir les renouées arrachées.



La fourche-bêche permet de soulever les fragments fraîchement implantés sans casser le rhizome

A l'aide de fourche-bêches, nous avons pu déterrer les fragments de rhizomes fraîchement déposés par les crues, et les avons mis à pourrir dans le conteneur. Cette opération doit impérativement se réaliser le plus tôt possible, pour ne pas laisser le temps à la plante de s'installer dans son nouveau milieu. Il est maintenant trop tard pour cet hiver, les tiges de renouées ne résistant pas au gel, mais il sera encore possible au printemps, de réaliser une nouvelle campagne d'arrachage des renouées avant que les rhizomes ne s'ancrent de manière trop profonde dans le sol. Pour le Houyoux, une deuxième intervention sera d'ailleurs programmée en 2022, afin de gérer les éventuels oublis ou les petites repousses.

**SI VOUS AVEZ OBSERVÉ DES RENOUÉES ASIATIQUES EN BORD DE COURS D'EAU APRÈS LES INONDATIONS, LÀ OÙ VOUS N'EN VOYIEZ PAS AVANT, N'HÉSITEZ PAS À LE SIGNALER À NOTRE CELLULE DE COORDINATION ([contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be)) QUI COMPARERA VOS DONNÉES AVEC NOTRE INVENTAIRE DE TERRAIN ET EFFECTUERA UNE VÉRIFICATION SUR SITE ET UN ARRACHAGE SI NÉCESSAIRE AU PRINTEMPS.**



## LES PESTICIDES MIS DE CÔTÉ : DE NOUVEAUX TRAITEMENTS CONTRE LES MAUVAISES HERBES EN AGRICULTURE

La recherche agronomique et les progrès technologiques mettent aujourd'hui, entre les mains des agriculteurs, des alternatives plus respectueuses de l'environnement que les traditionnels pesticides. Ces nouvelles possibilités sont porteuses d'une agriculture moins nocive pour l'eau. Focus sur quelques outils de désherbage mécaniques.



©CRA-W

Le désherbage mécanique est une alternative aux pesticides pour lutter contre les mauvaises herbes. Il peut être utilisé seul, ou combiné à d'autres moyens agronomiques. Quoi qu'il en soit, son but est de réduire, voire supprimer, l'utilisation d'herbicides sur les cultures. Cette manière de procéder participe à la préservation de la ressource en eau. En effet, moins il y a de pesticides appliqués sur les cultures et moins il y a de risque de contamination des nappes phréatiques ou des cours d'eau. Le désherbage mécanique permet aussi de conserver et améliorer la structure du sol. Le ruissellement est limité et le maintien d'un bon niveau d'hydratation et d'aération du sol est assuré.

### LA BINEUSE, ZÉRO PESTICIDE !



La bineuse est une machine entièrement mécanique. Elle est adaptée aux cultures en ligne, comme le maïs ou la betterave. Ses atouts sont nombreux : aucun pesticide n'est utilisé, très efficace entre les rangs de culture, nombreuses possibilités d'équipement. On peut, en effet, changer et

adapter les « lames » de la bineuse selon l'écart entre les lignes de culture. Ces lames vont pénétrer dans le sol pour couper les mauvaises herbes. Comme la machine ne passe qu'entre les rangs, elle détruit ainsi les mauvaises herbes, tout en préservant la culture.

### LA DÉSHERBINEUSE, UN BON COMPROMIS



Alliant mécanique et chimique, la dés herbineuse permet d'agir entre et sur les rangs de la culture. Si la partie bineuse de la machine agit toujours entre les rangs, le produit chimique est pulvérisé sur la ligne de plantation. Il est donc uniquement utilisé là où les lames de la bineuse pourraient endommager la culture. Cette machine permet ainsi de diminuer jusqu'à 70% la quantité de pesticides utilisée. L'application de produit phytosanitaire est très localisée, ce qui limite aussi sa propagation en dehors de la parcelle. Avec ses deux actions en une, la dés herbineuse permet en plus de réduire le nombre de passages, et donc de pulvérisations.

### DES OUTILS INNOVANTS EN TEST

Ne pas utiliser de produits chimiques c'est bien. Mais si le travail pouvait se faire tout seul, ce serait encore mieux ! Cette idée n'est pas complètement folle puisque des scientifiques travaillent notamment sur un robot autonome de désherbage mécanique. Cette machine se guiderait donc seule, grâce à un GPS, entre les rangs de culture pour éliminer les plantes indésirables. Pour l'instant, des essais sont menés en culture de pommes de terre, ce qui est inédit. Une autre innovation consiste à envoyer un courant électrique dans le sol pour détruire les mauvaises herbes. Cet outil électrique serait utile pour des grandes cultures, mais aussi le long des voiries. Si pas mal d'alternatives aux pesticides existent donc déjà, d'autres sont encore en train de se développer. Pour préserver nos sols, notre environnement et notre eau, les agriculteurs font évoluer leurs pratiques et les scientifiques s'efforcent d'amener de nouvelles solutions.

Article écrit par **PROTECT'eau**

## « SANTÉ DE NOS RIVIÈRES : EN PÉRIL ? » :

### EXPOSITION ADULTE ET ANIMATIONS GRATUITES POUR LES ÉCOLES

CENTRE CULTUREL « LA VIEILLE FERME » DE GODINNE, DU 31 JANVIER AU 13 MARS

Un ensemble de partenaires franco-wallons issus d'universités, de laboratoires d'analyse et d'acteurs de l'eau a lancé le projet européen DIADeM pour mettre en place des stratégies permettant de diagnostiquer la qualité des eaux. Ce projet a vu le jour grâce au soutien du Fonds européen de développement régional.

Portés par la volonté de bâtir des ponts entre la science et la société, les porteurs de ce projet ont, en parallèle de leurs activités de recherche, conçu l'exposition « Santé de nos rivières : en péril ? ». Les écosystèmes de nos rivières sont menacés par les activités humaines qui déversent des polluants dans les eaux usées. Certains d'entre eux passent à travers les mailles des stations d'épuration et rejoignent les cours d'eau. Mais quels sont leurs effets sur le milieu aquatique ? L'objectif de cette exposition est de plonger les visiteurs dans l'univers de cette recherche, du laboratoire à la rivière.

Le parcours se décline en deux volets, l'un destiné au grand public et l'autre, à la jeunesse.



L'exposition, installée actuellement dans les locaux de l'Université de Namur au Confluent des Savoirs, sera déplacée du 31 janvier au 13 mars 2022 à Godinne.

### DES ANIMATIONS SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES ÉLÈVES

Pour exploiter au mieux ce bel outil pédagogique avec les écoles, le Contrat de rivière Haute-Meuse, en collaboration avec l'ASBL Empreintes, propose gratuitement aux classes de la 4ème primaire à la 1ère secondaire une animation interactive et ludique de découverte de la partie jeunesse de l'exposition. Chaque classe sera accompagnée d'un animateur.

Afin de bénéficier d'une animation, les écoles intéressées devront s'inscrire en ligne avant le 20 janvier par l'intermédiaire du [formulaire](#) d'inscription aux animations écoles accessible sur notre site internet [www.crhm.be](http://www.crhm.be).

Pour permettre aux enseignants de travailler le sujet par après en classe, un cahier pédagogique est aussi téléchargeable par le lien suivant : <https://cds.unamur.be/activites/agenda/activites/diadem>



Le gammarus, ce petit crustacé de nos rivières aux allures de crevette, a été choisi comme mascotte de la partie jeunesse de l'exposition.

### UNE EXPOSITION ADULTE EN VISITE LIBRE ET SUR RÉSERVATION

La partie « adulte » de l'exposition est accessible pour des classes au-delà de la 1ère secondaire, des groupes d'adultes ou tout un chacun qui souhaiterait la visiter de manière individuelle. Elle explique comment des composants médicamenteux peuvent se retrouver dans les cours d'eau ainsi que la stratégie employée par le projet de recherche DIADeM pour comprendre l'impact de ces polluants sur le milieu aquatique. L'entrée est gratuite.

Afin d'éviter une concentration trop importante de public qui serait incompatible avec les conditions sanitaires du moment et la bonne tenue des animations scolaires, les visites libres se feront sur réservation auprès du Contrat de rivière Haute-Meuse ([contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be)) qui s'organisera avec les bénévoles du Centre culturel « La vieille Ferme » pour vous ouvrir les portes de l'exposition. Les créneaux horaires possibles entre le 31 janvier et le 13 mars sont les suivants :

- Du lundi au vendredi entre 9h30 et 11h30
- Les mardis, jeudis, samedis et dimanches entre 14h et 16h

Centre Culturel « La Vieille Ferme » (Rue du Prieuré, 1 - 5530 Godinne - Grand parking accessible à l'arrière du bâtiment)

### POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET DIADeM :

<https://www.youtube.com/watch?v=FNz6dasEGTk>

Médicaments dans l'eau, une vie insoupçonnée (5min58).

Cette vidéo a été créée dans le cadre de cette exposition. Elle explique comment les médicaments se retrouvent dans la rivière, quels sont leurs effets sur la biodiversité aquatique et le but du projet DIADeM. Cette vidéo est séquencée en trois parties : un micro-trottoir, une animation et une interview de deux chercheurs du projet DIADeM. © UNamur



## JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU 2022 : ANIMATIONS GRATUITES POUR LES ÉCOLES



du  
15/03  
au  
31/03

### ICI COMMENCE LA MER ! - Animation

*Cette animation se déroule dans le cadre de la campagne « Ici commence la mer » lancée par la SPGE et les 14 Contrats de rivière de Wallonie en 2020 et matérialisée par les macarons que vous avez pu remarquer à proximité de certains avaloirs fréquentés de votre commune, rappelant aux usagers qu'après le caniveau se trouve la mer. L'animation est tournée vers l'impact des déchets dans le cours d'eau, le tri, le recyclage, la durée de vie des déchets, etc. En fin d'animation, il sera proposé de laisser une marque dans l'école afin de se souvenir de l'importance de l'enjeu des déchets qui ne doivent pas finir en mer.*

Date et horaire à convenir lors de l'inscription (durée : 1h30) - de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire

**ORGANISATEUR :** Contrat de rivière Haute-Meuse

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :** 081 77 53 14 - sylvain.richard@crhm.be



du  
15/03  
au  
31/03

### ICI C'EST COOL... LE FLAVION - Excursion

*Flavion (Florennes)*

*Une balade didactique à faire à pied (3,5km) ou à vélo (6.7km) à la découverte de la rivière et de ses spécificités (animaux, respect de l'environnement, impacts de l'homme, vocabulaire lié à l'eau...) autour du village de Flavion en compagnie d'un animateur. Plusieurs haltes vous permettront d'observer et de mieux comprendre le milieu de vie qu'est la rivière et son fonctionnement.*

Date et horaire à convenir lors de l'inscription (durée : 2h00) - de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire

**ORGANISATEUR :** Contrat de rivière Haute-Meuse

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :** 081 77 50 45 - jean-francois.huax@crhm.be



du  
23/03  
au  
30/03

### DÉCOUVERTE DE LA VIE NATURELLE AUX ABORDS DES EAUX VIVES - Animation

*Couvin et Frasnes-lez-Couvin - De 9h00 à 11h00*

*Au domaine Saint-Roch à Couvin : parcours découverte le long de l'Eau Noire, histoire du site et des forges, aménagements en faveur de la biodiversité. Deux matinées ouvertes aux écoles : mercredi 23 et jeudi 24 mars 2022.*

*Sur le site des mares à Frasnes-lez-Couvin : découverte de la vie animale dans et autour de la mare. Trois matinées disponibles pour cette deuxième activité : du mardi 29 au jeudi 30 mars 2022.*

Horaire : De 9h00 à 11h00

**ORGANISATEUR :** Natagora Entre-Sambre-et-Meuse et le Domaine Saint-Roch

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :**

Domaine Saint-Roch : Philippe Roisin : phroisin@gmail.com – 0498 875 700

Frasnes : André Bayot : andre.bayot@live.be – 0489 417 008



le  
25/03

### L'EAU, LE CALCAIRE ET TOI : BALADE COMMENTÉE À MONT-GODINNE - Excursion

*Mont (Yvoir)*

*Visite didactique de la région de Mont-Godinne à la découverte des phénomènes créés par l'eau au départ de la grotte du Trou de l'Eglise. Activité ouverte aux écoles sur 3 tranches horaires. Vêtement suivant les conditions météo. Prendre sa collation et des bottines de marche.*

En face de l'Eglise de Mont-Godinne (rue du Centre, 5530 Yvoir).

Horaire au choix à 9h00, 11h30 ou 14h (durée : 2h)

**ORGANISATEUR :** Spéléo-J asbl

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :** Vincent Detraux : 081 23 00 09 - maison@speleo.be

**Coordinateur : Frédéric Mouchet**

**Secrétariat et gestion administrative : Bénédicte Stouffs**

**Chargés de mission : Olivier Doupagne, Jean-François Huaux,  
Sylvain Richard, Thibaut Sabbe**

**CONTRAT DE RIVIÈRE  
HAUTE-MEUSE, asbl  
Cellule de coordination**

*Rue Henri Blès 190C - 5000 Namur*

*Tel : 081 77 67 32*

*E-mail : [contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be)*

**Imprimé sur papier recyclé**



**tirage 3.600 exemplaires**

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi  
à une amie, un ami, des voisins ...

**Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?  
Rendez-vous sur [www.crhm.be](http://www.crhm.be)**

**Pour la version papier du bulletin :**

- ☐ Nouvel abonnement (gratuit)  
☐ Changement d'adresse  
☐ Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin  
d'information

Nom : .....

Prénom : .....

Institution / Entreprise : .....

Adresse complète : .....

Tél : .....

E-mail : .....

Site internet : .....

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM  
par courrier (Rue Henri Blès 190C - 5000 Namur)  
ou par e-mail : [contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be)

Avec le soutien de la



**PROVINCE  
de NAMUR**



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur, de la Province de Hainaut et des 27 communes partenaires du CRHM : Andenne, Assesse, Beauraing, Cerfontaine, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhay, Philippeville, Profondeville, Viroinval, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

**Acteurs locaux**

Animation gelbressoise asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Ciney environnement asbl, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Fédération belge de Batellerie, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin Meuse amont (FHPMa), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation CYRYS, Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Office du Tourisme d'Hastière, Parc naturel de l'Ardenne méridionale, Parc naturel Viroin-Hermeton (PNVH), Pays de la Moline asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Profondeville-Lustin Perles de la Meuse, Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Spéleo-J, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

**Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs**

SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW Mobilité et Infrastructures : Direction des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Direction des Etudes environnementales et paysagères.

SPW - Secrétariat général : Direction Centre régional de crise.

SPW - Commissariat Général au Tourisme.

Ministère de la Défense nationale.

CESE Wallonie - Pôle Environnement.

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) de Gesves.

**Pouvoirs locaux**

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Province de Hainaut.

Administrations communales de Andenne, Assesse, Beauraing, Cerfontaine, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhay, Philippeville, Profondeville, Viroinval, Vresse-sur-Semois et Yvoir.